

Nous partîmes¹ avec un grand nombre de voitures au milieu de tout Versailles assemblé pour ce départ qui était une fête publique. Nous partîmes par le plus beau temps et notre voyage fut continuellement un triomphe. Nous rencontrâmes à plusieurs endroits des troupes qui se retiraient; la route était couverte de monde et partout les cris de « Vive la Nation ! » s'élevaient à notre passage. Nous arrivâmes ainsi à la place Louis XV où nous mîmes pied à terre pour traverser les Tuileries... Les quatre délégués² nous trouvèrent sous le vestibule du Palais. Nous nous mîmes en marche par le Carrousel, les rues Saint-Nicaise, Saint-Honoré, de l'Arbre-Sec et les quais jusqu'à l'Hôtel de Ville. La marche était ouverte par le guet à cheval, deux détachements de Gardes françaises et suisses, les officiers de la Prévôté de l'Hôtel, ceux de la milice parisienne, ensuite les quatre Électeurs, enfin les députés de l'Assemblée Nationale en très grand nombre et précédés de deux huissiers de l'Assemblée. Plusieurs détachements des Gardes françaises et de la milice parisienne fermaient la marche et bordaient la haie... Une foule immense dans les rues, toutes les fenêtres garnies, beaucoup d'ordre et partout un empressement naïf et franc, partout des acclamations et des bénédictions sur notre passage, des larmes, des cris : « Vive la Nation ! Vive le Roi ! Vivent les députés ! » On leur distribuait des cocardes nationales rouges, bleues et blanches; on se pressait autour d'eux, on leur prenait les mains, on les embrassait. Ce triomphe était bien doux ; mais j'ose dire que nous l'avions mérité.

Nous rencontrâmes dans la rue Saint-Honoré, près de celle de Saint-Nicaise, une espèce de pompe triomphale; c'était un garde française en uniforme, couronné de laurier, décoré de la croix de Saint-Louis, et conduit aux acclamations du peuple, dans une charrette, entourée de la milice parisienne et des instruments de musique militaire. La voiture arrêta, on nous le fit connaître et nous mêlâmes nos applaudissements à ceux de la multitude. Je crois que ce garde française était celui qui avait arrêté³ M. de Launay et à qui on laissa alors la croix arrachée à ce gouverneur...

Nous admirâmes partout cette milice parisienne⁴, à peine naissante, et qui déjà était une milice; observant l'ordre, non avec une contenance exercée et de discipline, mais celle de la liberté, et avec l'esprit de citoyens qui font la police pour eux. Je me rappelle, qu'en approchant du Pont-Neuf, je vis avec étonnement dans la rue de l'Arbre-Sec, le nombre des soldats citoyens qui nous suivaient. C'était une forêt de fusils ; armée sortie de terre tout à coup comme les soldats de Cadmus⁵.

Jean-Sylvain Bailly, *Mémoires d'un témoin de la Révolution*.

1 Dès qu'elle apprend les événements parisiens du 14 juillet, l'Assemblée Nationale décide d'envoyer une déléation de 88 députés à Paris le 15 juillet, conduite par Bailly, député de Paris.

2 Des électeurs parisiens qui ont désigné les députés de Paris en mai 1789.

3 Le garçon cuisinier Desnot lui coupe la tête avec un couteau.

4 C'est la garde nationale qui créée, le 13 juillet, à la fois contre les aristocrates et contre les forces populaires, rassure Bailly.

5 Personnage légendaire. Ayant tué un dragon, il en sema les dents d'où naquirent des hommes armés.

Le 15 juillet l'Assemblée des Électeurs¹ a ordonné et très sévèrement que le paiement des droits d'entrée serait rétabli et que la milice parisienne veillerait à la perception et à la sûreté des deniers. Elle a fait acheter tous les fusils que l'on pourrait trouver afin d'arracher par l'appât de ce profit les armes d'une infinité de gens sans aveu qui s'en étaient emparés. Non seulement on avait nommé des commissaires pour examiner les lettres de la poste amassées à l'Hôtel de Ville, mais on y amenait sans cesse tous les courriers arrêtés et saisis aux barrières. Il était indispensable de rétablir la circulation. Défenses furent faites aux barrières de les y arrêter désormais...

Un objet important c'est que les ouvriers avaient tous quitté leurs maîtres pour garder la ville. La ville était bien gardée mais les ateliers étaient déserts, les boutiques fermées...

16 juillet. Sur la représentation que les étudiants des Collèges se faisaient inscrire au rôle de la milice parisienne et en considérant le danger pour les études et pour les mœurs que ces jeunes gens, soustraits à la discipline et à la subordination, ne fussent dans le cas de mener une vie licencieuse, il a été déclaré qu'ils étaient exempts du service militaire, et défendu de les inscrire sur les rôles.

Samedi 18 juillet. On invita tous les ouvriers à reprendre leurs travaux, et on fixa le prix qui leur

serait payé pour les armes qu'ils rapporteraient, pourvu qu'ils fussent munis d'un certificat du maître chez lequel ils auraient repris leur travail.

Jean-Sylvain Bailly, *Récit de la réception de la délégation des députés à l'Hôtel de Ville.*

1 Il s'agit des 487 électeurs qui ont désigné les députés de Paris en mai 1789. Après cette date ils continuent à tenir des réunions à l'Hôtel de ville et jouent le rôle d'une municipalité provisoire constituée de riches bourgeois.